

## ALBERTO BOTTARINI, AVOCAT

Né à Novara le 11 Janvier 1972, il a obtenu une licence en droit auprès de l'Université des Etudes de Milan, avec une thèse en propriété intellectuelle intitulée "*La modification récente de la discipline des dessins et modèles*", encadrée par le Prof. Avocat Giuseppe Sena (directeur de mémoire) et l'Avocate Elisabetta Berti Arnoaldi Veli (co-directrice).

Après avoir obtenu la licence en droit en 2003, il a travaillé dans le domaine de la propriété intellectuelle, en particulier sur les aspects criminels et administratifs, et plus précisément sur le droit de l'alimentation. Il maîtrise également le droit des douanes et le droit sportif.

En 2008, il a obtenu le titre d'Avocat et a été admis au barreau auprès de la Cour d'Appel de Milan.

En relation à la propriété intellectuelle, il a publié un guide sur le "Made in Italy" pour la Chambre de Commerce de Torino.

Il a contribué à la publication "*Le nouveau droit au savoir-faire et aux secrets commerciaux - Première lecture systématique des nouvelles fonctionnalités introduites par le décret législatif no. 11 mai 2018, n. 63*" - édité par Professeur Galli.

Il est membre de: A.I.P.P.I. – Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle; ECTA - European Communities Trade Mark Association; AIDA - Associazione Italiana Diritto Alimentare / IFLA – Italian Food Law Association.

Il parle l'anglais et le français, qu'il utilise pour travailler avec les clients étrangers.

En parallèle à sa carrière d'Avocat, il a participé aux initiatives suivantes:

2018

Intervenant aux conférences "*La concurrence déloyale et les récentes réformes au code de la propriété industrielle et au code pénale*", organisés par le Barreau d'avocats de Verbania, Vercelli et Novara.

2017

Intervenant aux conférences "*Le nouveau règlement de l'UE sur la marque de l'UE. Le Made in Italy*", organisées par Barreau d'avocats de Verbania et Novara.

2016

Intervenant à la conférence "*L'étiquetage des aliments, état de l'art*", organisée à Turin par la Chambre de Commerce de Turin, le Laboratoire de chimie de la Chambre de Commerce de Turin, l'Enterprise Europe Network et la Commission européenne.

2016

Intervenant à la conférence "*Les récentes réformes du droit de la propriété intellectuelle, douanier et alimentaire*", organisée par le Barreau des avocats de Verbania.

2015

Intervenant aux conférences "*Intellectual property: unfair competition and Internet*", organisées par le Barreau de Vercelli et de Verbania.

2015

Intervenant à la conférence "*Collective trademarks and denominations of origin for a food of quality in a globalized world*", organisée par A.I.P.P.I. et Regione Lombardia dans le cadre de l'EXPO 2015 à Milan.

2014

Intervenant aux conférences "*Les sections spécialisées des Courts dans le domaine d'entreprise: la réglementation et les aspects pratiques*", organisées par le Barreau de Vercelli et Verbania.

2013

Intervenant aux conférences "*Le dessins et modèles italien, communautaire et international: la valorisation de la forme des produits*", organisées par les Barreaux des Avocats de Verbania et Novara.

2012

Intervenant à la conférence "*Les signes distinctifs: sont-ils indicateurs de la provenance, de l'origine ou de la qualité des produits?*", organisée par le Barreau des Avocats de Vercelli.

2011

Intervenant à la conférence "*La valeur économique et sociale de la propriété intellectuelle*", organisée par la Chambre de Commerce de Vercelli.

2011

Intervenant à la conférence "*Les brevets: le progrès technologique et le développement de la compétitivité sur le marché*", organisée par le Barreau des Avocats de Vercelli.

2011

Intervenant à la conférence "*Les brevets: la protection au service de la recherche scientifique et de l'innovation technologique*", organisée par le Barreau des Avocats de Novara.

2011

Intervenant aux conférences "*Les signes distinctifs: sont-ils indicateurs de la provenance, de l'origine ou de la qualité des produits?*", organisées par le Barreau des Avocats de Verbania et Novara.

2010

Intervenant à la conférence “*La protection civile, pénale et administrative des brevets dans le cadre juridique italien, communautaire et international*”, organisée par le Barreau des Avocats de Verbania.